

Ce produit est régi par les conditions générales de garantie du fabricant que l'on peut consulter dans la section Conditions Générales de Garantie sur le site Internet www.cavagnagroup.com

FR

DANGERS

- Les fuites de gaz peuvent provoquer des incendies fatals ou des explosions.
 - Les travaux sur des circuits gazeux ne peuvent être effectués que par du personnel qualifié
 - Inspectez le circuit gazeux régulièrement
 - Remplacez les adaptateurs, les valves et les dispositifs régulateurs conformément aux réglementations techniques en vigueur
 - Le non-respect de ces instructions peut entraîner de graves dangers pour la santé
- Le fabricant se réserve le droit d'apporter des modifications à ces instructions à tout moment et sans préavis.

LE FABRICANT GARANTIT QUE CE DISPOSITIF RÉGULATEUR EST CONFORME AUX RÉGLEMENTATIONS ET NORMES SOUSMENTIONNÉES. PAR CONSÉQUENT, IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DE L'INSTALLATEUR DE RESPECTER LES RÉGLEMENTATIONS EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'UTILISATION DU DISPOSITIF RÉGULATEUR ET DE VÉRIFIER TOUTE DIRECTIVE SPÉCIFIQUE RELATIVE À SON UTILISATION.

LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS PRÉSENTÉES ICI ENTRAÎNE LE RETRAIT AUTOMATIQUE DE LA GARANTIE DU FABRICANT ET LA RESPONSABILITÉ DU FABRICANT N'EST EN AUCUN CAS ENGAGÉE POUR TOUS DOMMAGES POUVANT EN DÉCOULER.

Manuel d'utilisation à conserver par l'utilisateur À lire attentivement avant toute utilisation

- Pression d'entrée (p): 1-16 bar
- Pression régulée (pd): 37 mbar
- Rendement garanti (Mg): 1,5 kg/h
- Raccord d'entrée: 21,7 pas 1.814 à gauche (G.2 selon EN 16129)
- Raccord de sortie: M20x1.5 (H.1 selon EN 16129)
- Type de gaz: Propane
- Sécurité: équipé d'une sécurité par excès de débit (EFV) la signalisation ΔP2 inscrite sur l'étiquette correspond à la perte de pression maximale admissible en aval et cette valeur (2 mbar) ne doit pas être dépassée.
- Remarque:

1. CONSIGNES IMPORTANTES DE SÉCURITÉ

- Le Type 697P est un dispositif régulateur utilisé pour alimenter en gaz une entreprise à un débit et une pression spécifiques, comme indiqué sur l'étiquette.
- Doit être vérifié la compatibilité avec les raccords des équipements situés en amont (robinet de bouteille) et en aval (flexible du détendeur).
- La bouteille à gaz doit toujours être maintenue en position verticale. Ne pas déplacer la bouteille lorsque vous l'utilisez.
- Lorsque le dispositif est utilisé à l'extérieur, il doit être placé ou protégé de sorte à éviter toute pénétration directe d'eau.
- La plage des températures de fonctionnement du Type 697P est de -20/+50 °C
- Ne recherchez jamais à détecter des fuites de gaz à l'aide d'une flamme. Utilisez plutôt une solution à base d'eau et savon.
- En cas de défaillance, coupez l'alimentation en gaz et contactez immédiatement votre fournisseur de gaz.
- Assurez-vous que le trou sur le couvercle (VENT) ne soit pas obstrué ou bloqué.
- Ce dispositif régulateur n'est pas conçu pour être utilisé dans des caravanes ou autocaravanes.
- Lors d'une utilisation permanente à l'extérieur, veuillez installer le dispositif régulateur dans un endroit protégé des intempéries, en étant particulièrement attentif à la position du trou de l'évent.

Jusqu'au moment du montage, le produit doit être stocké dans un endroit propre, sec et à l'abri des intempéries, des agents atmosphériques et protégé contre la lumière directe du soleil. Il ne faut pas le secouer et il ne doit pas présenter des bosses.
Avant le montage, examinez le produit pour constater s'il est endommagé ou sale. Si le produit est endommagé, il ne doit pas être installé.

2. RACCORDEMENT DU DÉTENDEUR À L'APPAREIL D'UTILISATION.

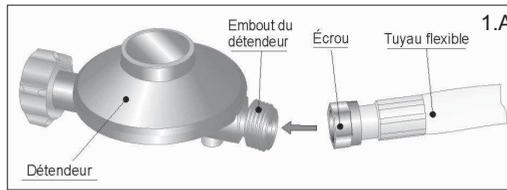
Pour un appareil muni d'un tuyau Ø6.6 flexible avec embout fileté:

- Vérifiez la présence du joint et son bon état dans l'écrou et vissez le flexible sur l'embout fileté du détendeur. (Fig. 1A).

Longueur maximum des tuyaux flexibles métalliques = 1,5 m (Norme NF D 36-125).

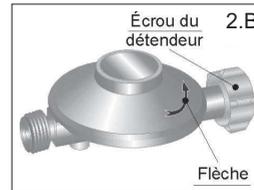
Longueur maximum des tuyaux flexibles en caoutchouc = 1,5 m (Norme XP D 36-112).

Dans tous les cas, vérifiez que le flexible est en bon état et que sa date d'utilisation n'est pas dépassée.



3. MONTAGE DU DÉTENDEUR SUR LA BOUTEILLE

Ce détendeur se monte exclusivement sur une bouteille Propane équipée d'un robinet Sortie fileté 21,7 pas 1.814 à gauche. Libérer le filetage du robinet soit en dévissant l'écrou de sécurité soit en décapsulant. (Fig. 2A). Vérifier la présence du joint et bon état avant montage du détendeur. Visser l'écrou du détendeur en tournant dans le sens indiqué par la flèche. (Fig. 2B) Le serrage doit s'effectuer à la main (Fig. 2C).



4. REMPLACEMENT DE LA BOUTEILLE

Assurez vous que tous les robinets de l'appareil d'utilisation sont en position fermée. Fermez le robinet de la bouteille en tournant dans le sens de la flèche (Fig. 3A). Démontez le détendeur en dévissant l'écrou et procédez au changement de la bouteille comme il est indiqué au par. 3, et avant de le remonter vérifier la présence et le bon état du joint.

5. DISPOSITIF DE SÉCURITÉ. SÉCURITÉ PAR EXCÈS DE DÉBIT (EFV)

Une sécurité par excès de débit, incorporé au détendeur, assure automatiquement la coupure de l'arrivée du gaz en cas de sectionnement ou de débranchement du raccordement du détendeur à l'appareil d'utilisation. Après déclenchement le dispositif doit être réarmé. Cette opération s'effectue en appuyant sur le bouton de réarmement comme l'indique la (Fig. 4A). N'ouvrez pas le robinet de la bouteille qu'après intervention sur les causes ayant provoqué le déclenchement. Les robinets en amont doivent toujours être en position de pleine ouverture pour permettre le fonctionnement du dispositif de déclenchement par excès de débit.

a) Conditions normales d'utilisation.

Il est normal que le dispositif de déclenchement entre en fonction à la mise en route de l'installation. Pour rétablir les conditions normales d'utilisation, procédez de la manière suivante:

- ouvrir le robinet de la bouteille (Fig. 2A).
- réarmer le détendeur (Fig. 4A).

L'installation est prête à fonctionner.

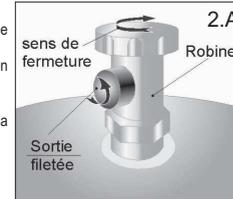
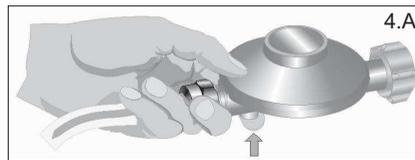
Éviter de déplacer la bouteille lorsque l'installation fonctionne, les chocs et les secousses peuvent causer le déclenchement du dispositif.

b) Conditions accidentelles ou fausses manoeuvres.

Si le dispositif déclenche à cause du débranchement ou sectionnement du raccordement détendeur-appareil d'utilisation, procédez de la manière suivante pour rétablir les conditions normales d'utilisation: fermer le robinet de la bouteille (Fig. 2A), rétablir le raccordement à l'appareil d'utilisation (Fig. 1A), ouvrir le robinet de la bouteille (Fig. 2A), réarmer le dispositif de déclenchement (Fig. 4A).

Afin de garantir le bon fonctionnement du dispositif de déclenchement, il est impératif des respecter les longueurs de tube souple ou des tuyaux flexibles indiquées au paragraphe 2.

IMPORTANT: Ne laisser jamais un détendeur sur la bouteille sans raccordement à l'appareil d'utilisation, le dispositif de déclenchement n'est pas prévu pour assurer la fonction robinet.



Dans des conditions normales d'utilisation et afin de garantir le bon fonctionnement de l'installation, nous recommandons le remplacement du dispositif régulateur dans les 10 ans suivant la date de fabrication. Ce délai de 10 ans ne constitue qu'une recommandation à laquelle des réglementations nationales ou un code de bonnes pratiques peuvent se substituer.

IMPORTANT: Le produit ne doit jamais être altéré ou démonté; ces procédures conduisent au retrait automatique de la garantie sur le produit et le fabricant décline en conséquence toute responsabilité.

6. FUITES DE GAZ

Toutes les fuites de gaz, même minimes, sont dangereuses et doivent par conséquent être éliminées. Toute fuite de gaz peut normalement être décelée à l'odorat ou à l'ouïe, mais un détergent liquide peut être dispersé sur la surface afin d'établir avec certitude l'emplacement de la fuite. NE JAMAIS essayer de détecter une fuite à l'aide d'une flamme. Si l'on soupçonne une fuite au niveau de la bouteille, veuillez fermer l'alimentation en gaz immédiatement et éteindre toute les veilles ou flammes. Bien aérer la pièce, si possible. Si la bouteille se trouve à l'intérieur, déplacez-la à l'extérieur à un endroit sûr et demandez conseil à votre revendeur.

7. RECOMMANDATIONS À L'ATTENTION DU CLIENT FINAL

- Les fuites de gaz peuvent provoquer des incendies et des explosions.
- Si vous détectez une odeur de gaz:
 - N'utilisez aucun dispositif électrique ou téléphone cellulaire.
 - Ne mettez pas en marche des appareils électroménagers.
 - Appelez immédiatement votre fournisseur depuis l'habitation de vos voisins en utilisant leur appareil téléphonique.
 - Si vous ne parvenez pas à joindre votre fournisseur, appelez les pompiers.

		102 BIS, AVENUE DU PRÉSIDENT KENNEDY 75016 PARIS - FRANCE Tél : +33 (0)1 55 74 74 10 Fax : +33 (0)1 45 24 02 50 www.favex.fr - info@favex.fr
		CAVAGNA GROUP SPA - LPG & natural gas regulators RECA division Via Matteotti, 5 - 25012 Viadana di Calvisano - Brescia ITALY info@favex.com - www.cavagnagroup.com Tel: +39 030 9688611 – Fax: +39 030 9968712

TRÈS IMPORTANT:
Régule 37 millibars Propane.
Interdit pour 148 millibars Propane.

Conforme à la norme XP D 36-112

Longueur maximale des tuyaux flexibles en caoutchouc = 1,5 m

Conforme à la norme NF D 36-125

Longueur maximale des tuyaux flexibles métalliques = 1,5 m

Sortie 21,7 pas 1,814 à gauche

A utiliser exclusivement sur bouteilles Propane équipées de robinet

37 mbar - 1,5 kg/h - NF EN 16129

DETENDEUR PROPANE TYPE 697P

SECURITE PAR EXCES DE DEBIT INCORPORE

DETENDEUR PROPANE TYPE 697P

SECURITE PAR EXCES DE DEBIT INCORPORE

CAVAGNA GROUP
Advanced solutions for gas control

DETENDEUR PROPANE TYPE 697P

37 mbar - 1,5 kg/h - NF EN 16129

A utiliser exclusivement sur bouteilles Propane équipées de robinet
Sortie 21,7 pas 1,814 à gauche

Longueur maximale des tuyaux flexibles métalliques = 1,5 m
Conforme à la norme NF D 36-125
Longueur maximale des tuyaux flexibles en caoutchouc = 1,5 m
Conforme à la norme XP D 36-112

TRÈS IMPORTANT:
Régule 37 millibars Propane,
interdit pour 148 millibars Propane.